



FLASH INFO



GONSANS

Mai 2025



Agenda

Jeudi 15 mai

Réunion Tiers lieu

Vendredi 23 mai

Conseil municipal

Samedi 24 mai

Inauguration Centre-
Bourg
Et Fête de la Place

Samedi 21 juin

Fête de la musique

Dimanche 22 juin

Course de caisses à savon

Vendredi 4 juillet

Conseil municipal

Samedi 5 juillet

Fête intercommunale du
plateau

Samedi 9 août

Pétanque ludique

Samedi 23 août

Représentation théâtrale
en plein air

ÉDITORIAL

Après deux années de travaux, la restauration du cœur de notre village est enfin achevée ! Ce projet d'envergure, mené avec patience et persévérance, donne vie à notre centre-bourg.

Désormais, des enfants s'y arrêtent en rentrant de l'école, des voisins prennent le temps de discuter, ou encore des passants s'installent un instant sur les bancs. C'est exactement l'esprit que nous voulions insuffler : un lieu de rencontre, simple et vivant, un lieu qui améliore notre cadre de vie, un lieu qui renforce l'image d'un village accueillant. Le tiers lieu que nous avons voulu créer et qui prendra vie très prochainement s'inscrit pleinement dans cet esprit.

Seulement un village accueillant, ce n'est pas simplement la qualité des aménagements et des animations. C'est aussi son entretien. Et avec l'arrivée des beaux jours, la nature reprend ses droits... parfois un peu trop vite le long de nos routes et chemins.

Nombreux sont ceux qui parmi vous contribuent déjà, avec soin et générosité, à entretenir les abords de leur propriété et à prendre soin des espaces publics. Nous les remercions chaleureusement et nous encourageons tous ceux qui ne le font pas encore à suivre cet exemple.

Un petit coup de tondeuse, de débroussailluse ou encore un peu de désherbage le long d'un muret ou d'un trottoir, voire petit coup de main pour entretenir les massifs fleuris près de chez vous serait aussi une belle manière de participer à l'embellissement de notre cadre de vie.

Je remercie d'ailleurs tout particulièrement Christelle et Régine, qui donnent de leur temps pour soigner les massifs de la commune. Leur engagement bénévole est précieux et exemplaire.

Souvenons-nous que c'est grâce à l'implication de tous que notre village reste aussi beau et vivant alors merci pour vos contributions et votre esprit de coopération !

Et quoi de mieux qu'un moment partagé pour célébrer ensemble tout ce que nous avons accompli collectivement, et tout ce que nous faisons vivre au quotidien dans notre village ?

Alors je vous donne rendez-vous le samedi 24 mai à partir de 17h pour l'inauguration des travaux de revitalisation du centre-bourg et la soirée festive qui suivra.

Ce moment de convivialité marquera une belle étape dans la vie de notre commune alors venez nombreux fêter ensemble ce nouveau chapitre.

Viendra ensuite le temps des caisses à savon !

Samuel GIRARDET

Informations utiles

Pensez Y'LICO pour vos déplacements

Liaison intercommunale : navette à la demande

Depuis janvier 2025 la CCPHD vous propose un service de navettes à la demande disponible pour chacun d'entre vous dès 16 ans. Transport assuré en minibus avec 66 points d'arrêts et de desserte identifiés ; concernant Gonsans il se trouve à l'arrêt de bus scolaire.

Chaque habitant a la possibilité d'effectuer jusqu'à 4 trajets simples par semaine (soit 2 allers-retours) à 3 € par trajet.

En heures pleines (7h-9h et 17h-19h) : les trajets sont possibles depuis chaque commune vers les arrêts de transports en commun régionaux et Valdahon (aller le matin et retour le soir).

En heures creuses (10h-13h et 13h-16h) : il est possible d'accéder à Valdahon et à la commune d'attraction de votre zone (bourg-centre et bourg-relais). 5 zones ont été définies autour des bourgs, elles seront desservies tous les jours, avec un fonctionnement en demi-journée.

Inscriptions et réservations au 04 63 79 45 21 du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 18h + d'info sur www.porte-haut-doubs.com



Y'LICO
LIAISON INTERCOMMUNALE
des Portes du Haut-Doubs

Service ouvert à tous
des 16 ans

Départ depuis toutes les communes
des Portes du Haut-Doubs
vers les arrêts TER, Mobigo
les bourgs et Valdahon

3€ LE TRAJET PAR PERSONNE
Réservation par téléphone au 04 63 79 45 21

Modalités et informations
www.portes-haut-doubs.fr

Carte avantage jeunes



Les cartes avantages jeunes sont offertes par la commune pour les enfants de Gonsans dès leur entrée au collège et jusqu'à l'âge de 20 ans. Les personnes intéressées doivent s'inscrire sur : mairie@gonsans.fr en précisant : nom – prénom – date de naissance – N° de téléphone et adresse. Elles seront à retirer en mairie en septembre.

Fleurissement 2025

Cette année encore, nous allons fleurir le village, avec quelques bénévoles. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître. Si vous voulez vous occuper d'un massif en particulier, dites-le-nous. Pas d'engagement dans le temps. Vous pouvez consacrer 1, 2, 3 heures ou plus !! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Élu responsable : Bernard RENAUD : 06 31 49 12 17



Participation aux frais d'installation d'un dispositif de maintien à domicile

Dans le cadre du maintien à domicile, la commune prend en charge la somme de 40 € lors de la première installation d'un système de téléalarme, sur présentation d'une facture et d'un relevé d'identité bancaire.

Mieux vivre chez soi après 65 ans - Bien vieillir chez soi, ça se prépare !

Réunion d'information le 22 mai de 9h30 à 12h à la salle du stade

Au programme ? Des informations et des conseils...

- Adaptez et rénovez votre logement ;
- Diminuez votre consommation d'énergie ;
- Découvrez la cohabitation avec des personnes d'âge différent ;
- Informez-vous sur les aides existantes.

Pour vous inscrire : contact@maisonhabitatdouds.fr ou tél 03 81 68 37 68

Travaux extérieurs



Merci de penser
au voisinage

Nous vous rappelons les horaires permettant l'utilisation d'outils bruyants :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;

Les samedis : 9h à 12h et de 15h à 19h ;

Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

à partir de
65 ans

**J'anticipe
pour rester chez moi
dans de bonnes conditions**

**Jeudi 22 mai 2025
de 9h30 à 12h
Salle du stade
Gonsans**

**Atelier, informations
et conseils**

- J'adapte et je rénove mon logement
- Je diminue ma consommation d'énergie
- Je m'informe sur les aides
- Je découvre la cohabitation intergénérationnelle

Inscription

03 81 68 37 68
contact@maisonhabitatdouds.fr
www.maisonhabitatdouds.fr



Absent ?

**Jeudi 5 juin 2025 - Avoudrey
Lundi 23 juin 2025 - Nods**



Ordures ménagères : redevance incitative 2025 pour personne seule

La Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs renouvelle la mise en place d'un forfait « foyer 1 personne » pour la redevance incitative en 2025.

Comment ça marche ? **Les situations au sein des foyers pouvant changer, les compteurs ont été remis à zéro.**

Ainsi chaque usager souhaitant bénéficier de la remise de 22 € pour 2025 doit fournir une attestation (modèle en Mairie) ; les attestations sont également disponibles en ligne sur le site de la CCPHD.

Les personnes concernées récupèrent l'attestation, la remplissent et l'apportent en Mairie pour validation et transmission à la CCPHD.

Quand ? Le lancement officiel de la nouvelle campagne 2025 aura lieu à partir de la facturation de la redevance incitative de mai-juin. La date limite de réception des demandes est fixée au 31 août 2025.

Le football club premier plateau



Organise des stages multi-sports durant les vacances d'été.

Inscription auprès de Grisot Valentin

au : 06 43 16 45 96



Vigilance sécheresse

Pour information le département du Doubs est toujours en vigilance sécheresse. Le Préfet du Doubs invite chacun d'entre nous à la vigilance et à la sobriété dans nos usages de l'eau.

Validité des titres d'identité

N'attendez pas pour vérifier la validité de vos titres d'identité pour les examens scolaires, un concours, un voyage ou un déplacement.

Pour une pré-demande de titre d'identité en ligne : <https://ants.gouv.fr/>

Pour s'informer sur les modalités d'accès dans le pays de destination : <https://www.diplomatie.gouv.fr>



Passeports valables seulement **5 ans pour les mineurs.**

Passeport nécessaire pour se rendre au Royaume-Uni (sauf voyages scolaires depuis le 01/01/2024).

Recensement dès 16 ans

Pour passer son permis de conduire, le BAC, le CAP, un concours... le recensement dès 16 ans est indispensable.

Rendez-vous en mairie avec une pièce d'identité. 8 à 12 mois plus tard, le jeune sera convoqué pour la Journée défense et Citoyenneté.

Pour en savoir plus :



Déchetterie de Bouclans

Jours d'ouverture : les mardis, jeudis et samedis :

Heures d'ouverture : Été : 1^{er} mars au 31 octobre

Mardi et jeudi : 8h30 – 11h45 / 14h – 17h45

Samedi : 8h30 – 11h45 / 14h – 16h45

La Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs a équipé la déchetterie de Bouclans d'un nouveau système de contrôle d'accès effectif depuis mai 2024. Il s'agit d'un système de contrôle d'accès à reconnaissance de plaque minéralogique.

Vous pouvez enregistrer votre véhicule en ligne sur www.portes-haut-doubs.ecocito.com.

Secrétariat de mairie

Ouverture au public lundi, jeudi et vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 16 h.

Une permanence des élus se tient le samedi de 10 à 12 h. L'adresse de messagerie est : mairie@gonsans.fr.

La vie du village

Inauguration des travaux de revitalisation du centre-bourg



**Commune
de
GONSANS**

1 rue de l'église
25360 GONSANS
03.81.63.00.72
mairie@gonsans.fr

Invitation

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal seraient honorés de votre présence

le samedi 24 mai 2025

à l'occasion de l'inauguration
des travaux de revitalisation du centre-bourg.

17 h : Visite des aménagements
18 h : Discours officiels
Vin d'honneur

Merci de confirmer votre présence avant le 10 mai 2025.



Fête de la Place le samedi 24 mai à partir de 20h

A l'issue de l'inauguration, cette soirée du 24 mai se poursuivra par une guinguette animée par le groupe Evidence.

Buvette et restauration sur place possible avec :

- **Le food truck de Séssé** qui proposera des planches apéro, de la petite restauration et des frites.
- **Paulo** cuisinera sa paëlla.
- **L'Association des Parents d'Elèves** confectionnera les desserts
- **L'ACCA (chasse)** s'occupera des boissons et de la buvette

Venez nombreux danser, se restaurer et passer un moment festif et convivial.



Le Tiers-lieu



Le tiers-lieu, un lieu mais pas que !

Dans la continuité des travaux de revitalisation du centre bourg, la municipalité a décidé d'impulser la mise en place d'un tiers-lieu (situé au rez de chaussée de l'ancienne caserne des pompiers). Un tiers-lieu est un espace adaptable qui favorise la rencontre, le partage et l'initiative collective.

Ouvert à tous, chacun peut y partager ses connaissances, mais aussi apprendre et créer, participer à des ateliers ou encore proposer des services ou des événements. Chacun peut apporter sa contribution selon ses envies, ses passions et ses disponibilités.

Les premières réunions ont été organisées par Sylvain Banos ; grâce à celles-ci les bases d'une association ont été établies, qui aura pour finalité l'animation et la gestion du tiers-lieu.

Lors de l'inauguration les exemples d'utilisation de ce lieu, seront présentés (café associatif, bibliothèque, animation, jeux, entraide informatique, atelier couture,...).

Les possibilités sont nombreuses et rien n'est figé ! Ce sera l'occasion pour chacun

de donner son avis sur les activités et/ou animations auxquelles il souhaiterait participer.

Enfin, nous vous invitons à participer au choix du nom du tiers-lieu, qui sera aussi le nom de l'association.

Manuel Drobac

Recherche contre le cancer

Dans le cadre de la recherche contre le cancer, Mesdames Pusard et Chevallier passeront de maison en maison du 1^{er} mai au 15 juin afin de récolter des dons. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Le comité d'animation organise :

- **La fête de la musique le 21 juin sur la place au-dessus de l'église.**



Vous jouez d'un instrument de musique et vous souhaitez y participer, veuillez contacter Remy Courtois au 06 08 73 23 31

- **La course de caisses à savon le 22 juin**

Manifestation uniquement folklorique

Préparez vos bolides et vos déguisements pour cette journée festive où de nombreux prix seront décernés.

Sur place vous pourrez vous restaurer et vous désaltérer !

Les inscriptions sont ouvertes au tarif de 10 € par caisse auprès de Thierry Aubry.

Infos et inscriptions au 06.35.54.18.19 ou par mail à l'adresse : aubry2570@gmail.com



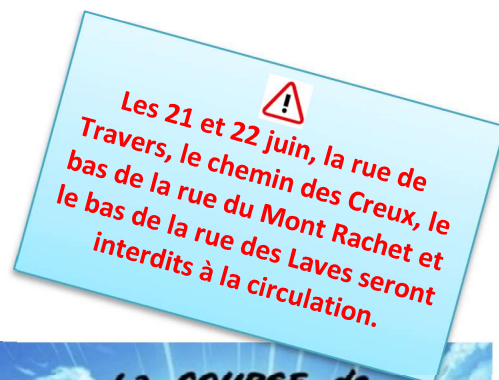
Pour le bon déroulement de cette manifestation, le comité d'animation recherche également des bénévoles (installation, commissaires, rangement, nettoyage...). Toute aide est précieuse. Vous souhaitez apporter votre appui même si ce n'est que quelques heures, contactez Thierry Aubry au 06.35.54.18.19 pour de plus amples précisions.

Venez nombreux et MERCI à tous.

- **Une pétanque ludique le 9 août**

Pétanque ludique en 3 parties à partir de 16h + repas jambon à la broche.

Le tout dans une ambiance musicale.



Exposition itinérante sur les forêts publiques



La salle du tiers-lieu a accueilli le 23 avril jusqu'au 04 mai dernier une exposition itinérante gratuite sur les forêts publiques face aux changements climatiques, les habitants de Gonsans ont été invités à la découvrir.

Composée de 11 panneaux abordant chacun un sujet spécifique, cette exposition présente les enjeux auxquels sont confrontées les forêts de notre territoire dans un contexte de dérèglement climatique. Sur chaque panneau, les visiteurs ont retrouvé des informations

concises, guidés par un geai des chênes, mascotte de l'exposition.

Cette exposition est l'occasion de mesurer le rôle des décisions des élus dans la gestion et la préservation des ressources forestières, en lien avec l'ONF qui les met en œuvre. Elle permet d'explorer les causes du changement climatique, ses conséquences sur les arbres avec des données spécifiques à notre région et les défis auxquels sont confrontées les forêts du territoire. Elle est le fruit d'une collaboration entre les Communes forestières de Bourgogne-Franche-Comté et l'Office national des forêts. Elle s'inscrit dans leur engagement commun en faveur de la sensibilisation sur l'impact du changement climatique sur les forêts publiques et les premières stratégies mises en œuvre pour adapter les essences forestières et promouvoir la résilience des écosystèmes.



Sachez que si vous n'avez pas réussi à vous y rendre, et que vous souhaiteriez en profiter, celle-ci sera installée également lors des prochaines semaines dans des communes voisines sur le territoire de la communauté de commune des portes du haut Doubs, poursuivant ainsi son parcours à travers les territoires (dates et lieux à retrouver sur le site de la CCPHD : <https://www.portes-haut-doubs.com>).

Profitez de son passage sur le territoire pour approfondir votre connaissance des forêts publiques de Bourgogne-Franche-Comté et découvrir les actions que nous pouvons tous entreprendre pour préserver ce patrimoine naturel essentiel à la construction de la société de demain.

Adrien Prétot

Fête intercommunale du plateau à Gonsans

Gonsans accueille cette année, le **5 juillet**, la fête intercommunale du plateau avec son feu d'artifice.

Représentation théâtrale en plein air

Le 23 août sur le site du stade, nous accueillerons la troupe théâtrale professionnelle "les animaux de compagnie" qui proposera une représentation en plein air d'une fable intime et sociale de la vie rurale aujourd'hui.

Les échos du Conseil municipal

Ventes de terrains d'aisance

Le conseil municipal autorise la vente de la parcelle d'aisance E573 au prix de 25,00 €/m² net, les frais de bornage étant à la charge de l'acquéreur.

Acquisition d'une parcelle issue de la parcelle E 241

La commune a décidé d'acquérir une partie de la parcelle E 241 dans la perspective de l'extension du cimetière et de la création de bassins de stockage restitution d'eau en amont du chemin des creux, au prix de 7 239.20 € net.

Partenariat de valorisation d'un sentier identitaire de la commune avec la CCPHD

Dans le but de promouvoir le parcours patrimonial de randonnée pédagogique et le sentier du Lutin malin, la commune a décidé d'approuver le partenariat proposé à cet effet par la CCPHD.

Frelon asiatique : Participation financière à la destruction de nids

La commune prendra en charge un montant forfaitaire de 50€ pour la destruction des nids de frelons asiatiques sur présentation d'une facture acquittée par une entreprise agréée et d'un RIB.

Plan pluriannuel d'investissement

Dès le début du mandat, le conseil municipal s'était doté d'un plan pluriannuel d'investissement afin de planifier son action. Chaque année la tenue d'un débat d'orientation budgétaire permet de réexaminer ce plan d'action et de le modifier au besoin.

Après en avoir débattu, le plan pluriannuel d'investissement est modifié comme suit :

Phase 1 :

- Finalisation du programme de revitalisation du centre bourg
- Fin de l'étude du traitement des eaux pluviales chemin des creux et début des travaux
- Jonction entre la ZAE et la rue du Châtelard
- Reprise du parking du cimetière
- Equipement mobilier et informatique du bâtiment tiers-lieu et mairie

Phase 2 :

- Travaux de voirie
- Réfection des trottoirs secteur de l'église
- Programme en faveur de la réduction de vitesses des véhicules
- Amélioration de l'accotement route de Glamondans

Location des logements de la mairie

Conformément à la réflexion qui avait été menée lors du programme de réfection du centre bourg, le conseil municipal décide de ne mettre immédiatement en location qu'un seul des logements à l'étage de l'ancienne caserne et d'interroger les entreprises sur leurs éventuels besoins en termes d'hébergement d'apprentis.

Renouvellement du bail rural du groupement pastoral

Le Conseil Municipal décide de renouveler le bail, arrivé à son terme, avec le groupement pastoral dans les mêmes conditions.

Coupes affouagères

Le tableau d'assiette suivant des coupes proposées par l'ONF pour la campagne 2025 a été approuvé :

- Parcelles 7af (3.97 ha), 9af (7.16 ha), 16af (3.88 ha), 19af (6.9 ha) et 28ar (5.82 ha) : Coupes d'amélioration
- Parcelle 7i (3.23 ha) : Eclaircie
- Chantier 9/16/19/28 : Blocs sur pieds
- Chantier 7/9/16/19/28 : Affouage
- Chantier 2P/3P/6A/7A/10A/13P : Mise à disposition à l'ONF

Prêt relais subventions/FCTVA

Il a été contracté un prêt relais d'un montant de 500 000,00 € pour une durée maximale de 2 ans au taux de 2.97%, dans l'attente du versement des subventions et du FCTVA relatifs au chantier du centre bourg.

Taxe d'affouage 2024

Il a été décidé de maintenir le montant de la taxe d'affouage à 80 € par portion.

Finances communales

Le compte de gestion établi par la trésorerie et le compte administratif des différents budgets s'établissent comme suit :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET FORET	BUDGET PHOTOVOLTAIQUE	BUDGET LOTISSEMENT
Dépenses de fonctionnement	442 524,81 €	18 408,51 €	1 584,57 €	8 165,00 €
Recettes de fonctionnement	544 945,29 €	7 663,59 €	1 833,51 €	8 165,00 €
Dépenses d'investissement	1 327 531,55 €	3 884,40 €	976,39 €	8 165,00 €
Recettes d'investissement	1 156 432,43 €	0,00 €	1 074,87 €	0,00 €

Compte tenu de l'affectation de résultat votée fin d'exercice précédent de 419 194.56 € au budget principal, de la situation au 31/12/2023 et de ces nouveaux résultats 2024, la situation au 31/12/2024 est la suivante :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET FORET	BUDGET PHOTOVOLTAIQUE	BUDGET LOTISSEMENT
FONCTIONNEMENT	102 420,48 €	416 040,78 €	1 555,20 €	0,00 €
INVESTISSEMENT	-274 378,18 €	-3 822,63 €	1 431,99 €	-8 165,00 €

Les restes à réaliser s'établissent comme suit :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET FORET
DEPENSES	510 916,07 €	5 000,00 €
RECETTES	1 083 637,79 €	0,00 €

Projet de lotissement « Derrière chez Lilot » - Prix de cession

La maîtrise d'œuvre a présenté un projet de permis d'aménager.

Il est proposé de vendre du terrain en périphérie de l'emprise du projet aux riverains qui le souhaitent au prix du terrain à bâtir.

Différend avec l'entreprise titulaire du lot échafaudage sur le chantier du centre bourg

Le cabinet d'avocats DSC AVOCATS à Besançon est sollicité pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire.

Avenant au marché de revitalisation du centre-bourg

Le Conseil municipal, après avoir été informé des différents avenants signés au fur et à mesure de l'avancement des travaux et compte tenu du dépassement des 5% initialement délégués au Maire, approuve l'avenant d'un montant de 23 760,92 € HT du lot « Doublages cloisons peinture » conclu avec l'entreprise SAS GROSPERRIN pour la réfection de façades de la salle polyvalente.

Vote des taxes locales

Le conseil municipal décide de maintenir les taux de taxes locales au niveau actuel.

Vote des subventions aux associations

Souvenir Français comité de Roulans	100 €
Association des donneurs de sang plateau Bouclans	100 €
La Revoyotte - Gonsans (*)	100 €
Anciens combattants section de Bouclans	100 €
Amicale des Maires, adjoints, secrétaires canton Roulans	100 €
Vétérans de Bouclans - Gonsans	400 €
Sécurité civile - Aide à Mayotte suite au passage du cyclone	250 €
Réserve	350 €
Budget total	1 500 €

Vote des budgets primitifs : budgets annexes et budget principal

BUDGET PHOTOVOLTAIQUE	Fonctionnement	Dépenses	3 274,87 €
		Recettes	3 359,80 €
	Investissement	Dépenses	31 804,60 €
		Recettes	32 506,86 €
BUDGET FORET	Fonctionnement	Dépenses	362 000,00 €
		Recettes	416 218,15 €
	Investissement	Dépenses	58 822,63 €
		Recettes	78 822,63 €
BUDGET LOTISSEMENT	Fonctionnement	Dépenses	908 265,00 €
		Recettes	908 265,00 €
	Investissement	Dépenses	916 330,00 €
		Recettes	918 165,00 €
BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement	Dépenses	788 270,00 €
		Recettes	801 620,48 €
	Investissement	Dépenses	1 748 894,25 €
		Recettes	1 753 437,79 €

Autorisations d'urbanisme

- DP ISOTHERM AURA pour M. RIBEIRO RODRIGUES Thomas : Isolation extérieure
- DP M. JUIF François : Ouverture en façade
- PC modificatif SCI entre les murs : Extension garage
- DP Mme MERCIER Nathalie : Réfection d'un pan de toiture
- DP M. AUBRY Florian et Mme FAIVRE-RAMPANT Alice : Ravalement des façades
- DP GABANEK pour Mme BESSON Magalie : Installation photovoltaïque
- PC SCI ALFA DFR : Création d'un appentis
- DP M. et Mme GUYOT Cyril : Rénovation de piscine
- DP M. et Mme PERRIGOT Gérard : Création d'une pergola
- DP M. LECAUT Virgile : Création d'un garage bois
- DP GAEC des Chazeaux : Installation photovoltaïque